

Cette fausse bonne idée à la mode

Dans le cadre des élections législatives d'octobre prochain, certains partis ont donné leur feuille de route concernant les transports publics, en plaidant pour leur gratuité. Michel-Edouard Ruben de la Fondation IDEA a.s.b.l. revient sur cette proposition qui est selon lui une fausse bonne idée.

«L'idée que les transports publics devraient être "gratuits" au Luxembourg semble faire l'unanimité... sans qu'il ne soit vraiment possible d'affirmer qu'il s'agisse là d'une véritable demande de la population. Il est fort probable que le prochain gouvernement décidera que les transports publics seront "gratuits". Le Luxembourg deviendrait alors le deuxième pays européen dans ce cas après l'Estonie.

Au risque de passer pour un rabat-joie (que je suis sans doute un peu), il s'agit là d'une idée louche. Les recettes d'exploitation des transports en commun représentent 65 millions d'euros. Avec la "gratuité", c'est donc 65 millions d'euros qui seront pris en charge non plus par les usagers, mais par l'Etat.. et donc le contribuable. Cela ne pèse que 3,6% des dépenses publiques totales consacrées au transport (1,8 milliard d'euros en 2016). Mais cela représente 32 fois

le montant annuel consacré à la subvention de loyer et six fois le montant qui sera déboursé par le Luxembourg pour le programme des parkings de regroupement et des parcs relais avec la France. Les 65 millions d'euros pourraient donc être utilisés à meilleur escient.

La "gratuité" est présentée comme une manière d'inciter à utiliser davantage les transports en commun. Cela relève de la pensée magique. Il existe la carte M-Pass, abonnement annuel destiné aux salariés et commercialisé directement auprès des entreprises et des administrations. Certains en bénéficient - payée par les employeurs - mais nombreux sont ceux qui préfèrent disposer d'une voiture. Croire que la "gratuité" des transports en commun changera la donne, c'est mettre trop de foi dans l'espérance. D'ailleurs, ceux qui bénéficiaient de la carte M-Pass ne risquent-ils pas de demander une augmentation d'un montant équivalent au prix de la carte (440 euros par an), ce qui pourrait tendre les rapports sociaux dans certaines entreprises! Aussi, la gratuité pour les résidents ne va-t-elle pas déboucher sur une revendication des frontaliers pour que l'Etat luxembourgeois finance la gratuité des cartes Flex Pass? Enfin, en instaurant la "gratuité" des transports en commun, n'y a-t-il pas un risque de report de la marche à pied sur les courtes distances vers les transports en commun avec des effets indésirables sur la santé?»

➔ www.fondation-idea.lu

«C'est donc 65 millions d'euros qui seront pris en charge non plus par les usagers, mais par l'Etat... et donc le contribuable»

**MICHEL-EDOUARD
RUBEN**
Économiste
à la Fondation
IDEA a.s.b.l.